

## Cérémonie du 8 mai placée sous le signe du renforcement du lien armées-jeunesse



Cérémonie du 8 mai placée sous le signe du renforcement du lien armées-jeunesse

La commémoration du 81e anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945 s'est déroulée vendredi en fin de matinée au monument aux morts de la place Salinis à Auch en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires, et religieuses.

« Une cérémonie mise sous le signe du renforcement du lien Armées-Jeunesse et de la transmission de la mémoire avec une forte participation de la jeunesse gersoise », détaillait le maître de la cérémonie, le capitaine Jean-Christophe, Caubet.

Cette jeunesse citoyenne était représentée par un détachement de Cadets de la gendarmerie nationale du Gers et de jeunes sapeurs-pompiers du Gers. Mais aussi étaient présents un piquet d'honneur du 1er régiment de chasseurs parachutistes de Pamiers (le plus ancien régiment de de parachutiste français), un détachement de sapeurs-pompiers, une chorale composée par les enfants des établissements scolaires d'Auch et de la Maison de l'enfance Louise de Marillac, la Chorale « La serre enchantée » de Tâchoires, l'ensemble orchestral d'Auch, la clique des sapeurs pompiers du Gers et les porte-drapeaux.

Après les honneurs rendus au préfet du Gers par les chasseurs parachutistes, se déroula la remise de la Médaille militaire à l'adjudant-chef Olivier Barrier, la médaille d'or de la sécurité intérieure au Major, David Mouchet, la médaille de bronze d'honneur pour acte de courage et de dévouement à l'adjudant-chef, Ghislain Vigny, et la médaille des réservistes volontaires de défense et de sécurité intérieure, échelon argent, au lieutenant-colonel, Yves Routier.

Lors de cette cérémonie a été lu par le capitaine Jean-Christophe Caubet l'acte solennel de la capitulation allemande « l'ordre du jour numéro 9 en date du 9 mai 1945 signé par le Général d'Armée De Lattre de Tassigny, Commandant en chef la 1re Armée Française ». Puis après la lecture du message ministériel par le préfet, Alain Castanier, et le ravivage de la flamme, les enfants des écoles déposèrent des gerbes accompagnés tour à tour par les officiels.

La cérémonie se conclura par la Marseillaise interprétée par l'ensemble orchestral d'Auch, les enfants des écoles et la chorale « La serre enchantée ».



